



## LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ATELIERS D'AUTORÉPARATION VÉLO



Illustration 1: Crédit Photo Maréchal

### Étude produite par l'Heureux Cyclage - 2023 avec le soutien de :

Soutenu par



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

L'Heureux Cyclage, 5 place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE  
[www.heureux-cyclage.org](http://www.heureux-cyclage.org)

## 0) INTRODUCTION

Les ateliers d'auto-réparation vélo sont apparus dès les années 1990 en France hexagonale, puis se sont développés en plus grand nombre à partir des années 2010. Ils se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique. Les ateliers sont des lieux pour promouvoir l'usage du vélo en ville en facilitant l'entretien et la réparation des vélos. Ils ont comme vocation de multiplier le nombre de cyclistes quotidiens dans nos villes en offrant la possibilité d'acquérir un vélo et de l'entretenir à moindre coût. L'activité des ateliers vélo s'appuie sur la revalorisation des vélos abandonnés et des pièces détachées. Les ateliers sont également des lieux d'apprentissage pour permettre à chacun·e de devenir vélonome dans sa pratique du vélo. Cet épanouissement dans la mécanique se veut coopératif et solidaire : chaque personne étant invitée à apprendre à d'autres comment entretenir ou réparer sa bicyclette.

L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires, fait du vélo un réel outil d'émancipation. Convaincus qu'une société plus sobre et juste est possible, les ateliers vélo participent à sa construction. Le projet associatif de L'Heureux Cyclage incarne cette ambition collective, et le réseau accompagne ses membres, mais également des ateliers non-membres, en ce sens<sup>1</sup>. Et « *Sécuriser les modèles socio-économiques des ateliers au regard de l'environnement changeant* est un enjeu stratégique du projet associatif 2022-2027 de l'Heureux Cyclage<sup>2</sup>.

Les ateliers vélos ont pignon sur rue, sont bien identifiés par le grand public mais également par l'État, les collectivités territoriales et autres structures nationales dans le champs des mobilités et du réemploi. En atteste, *l'actualisation de l'étude d'évaluation des services vélos*<sup>3</sup> paru en 2021 qui s'intéressait à 7 types de services vélos : le stationnement sécurisé, les solutions de location de vélos en libre-service et de longue durée, les aides à l'achat, les ateliers d'auto-réparation, les services vélos en entreprise et enfin un focus réalisé sur les vélos écoles impliquées dans le Savoir Rouler. Les ateliers vélo font donc partie des services à la mobilité vélo, leur nombre ne cesse d'augmenter. Le recensement des ateliers vélo<sup>4</sup> dans l'étude ADEME/INDDIGO en 2020 en dénombrait 339<sup>5</sup>, à la fin de l'année 2023, l'Heureux Cyclage grâce à son travail interne de cartographie en recensait plus de 500<sup>6</sup>.

---

1 L'Heureux Cyclage met à disposition toutes ses ressources en libre accès pour ses membres et pour l'ensemble de l'écosystème vélo sur ses différents sites internet.

2 Le projet associatif de l'Heureux Cyclage a été adopté en Assemblée Générale lors des rencontres de Moulins en 2022 : <https://www.heureux-cyclage.org/projet-associatif-2022-2027.html>

3 *Actualisation de l'étude d'évaluation des services vélos*, ADEME et INDDIGO, 2021.

4 Nous faisons le choix de parler dans cette note d'ateliers vélo pour désigner les ateliers d'auto-réparation vélo (membres et non membres de l'Heureux Cyclage).

5 *Actualisation de l'étude d'évaluation des services vélos*, ADEME et INDDIGO, op cit : « *le recensement des ateliers de réparations participatifs n'était pas exhaustif dans l'étude d'Évaluation des Services vélos ADEME INDDIGO de 2015. La comparaison des données n'est donc pas faisable.* ».

6 Carte interactive de l'Heureux Cyclage : <https://www.heureux-cyclage.org/les-ateliers-en-france.html>

Si les ateliers vélo commencent à être bien connus du grand public, des collectivités territoriales et de l'écosystème vélo, si les valeurs qu'ils défendent et les activités qu'ils déploient sont aujourd'hui facilement identifiables, leurs modèles socio-économiques le sont beaucoup moins. Ainsi, peu étudiés sous l'angle de leurs particularités socio-économiques à ce jour, le réseau national des ateliers vélos propose de combler le déficit de données sur ce sujet par cette présente note de synthèse. La caractérisation des modèles socio-économiques des ateliers vélo mettra en lumière l'**engagement associatif** et ses formes variées dans les ateliers vélo, l'**hybridation des ressources financières** et les **coopérations stratégiques** qui sous-tendent les ateliers vélo. En effet, les ateliers vélo ne s'appuient pas uniquement sur un modèle monétaire, et sont polymorphes, ils n'ont pas un fonctionnement unique, il y a beaucoup de diversité au sein des ateliers vélo. Mieux connaître, mieux caractériser les ateliers d'auto-réparation vélo, c'est déjà soutenir et créer des partenariats plus solides et durables pour des services à la mobilité qui tiennent dans le temps et qui seront mieux à même de répondre aux défis de la transition écologique.

Cette note esquissera des tendances, formalisera des points de tensions qui traversent les ateliers vélo. Enfin, elle posera autant de questions qu'elle amènera de réponses, elle listera pour finir quelques pistes de réflexion pour des modèles socio-économiques plus pérennes chez les ateliers vélo. Elle s'adresse à un double public :

- les ateliers vélo de l'Heureux Cyclage qui sont les premiers concernés par le sujet,
- les collectivités territoriales qui pilotent des politiques de mobilité, de réemploi localement, et qui interagissent avec des ateliers vélo au quotidien.

## Table des matières

1. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE RETENUE ET ENJEUX.....	5
1.1. Contexte autour de ce travail.....	5
1.2. Des modèles économiques aux modèles socio-économiques.....	5
1.3. Hybridation des approches, phasages et limites.....	7
2. DES RICHESSES HUMAINES PLURIELLES MAIS FRAGILES.....	9
2.1. Des bénévoles d’ateliers vélo.....	9
2.2. L’organisation du bénévolat dans les associations.....	11
2.3. Le salariat associatif un sport de combat ?.....	12
3. UNE HYBRIDATION DES RESSOURCES EN TENSION.....	15
3.1. Les Contributions Volontaires en Nature dans les ateliers vélo.....	15
3.2. Les subventions dans les ateliers vélo.....	17
3.3. Les revenus d’activités des ateliers vélo.....	18
a) Des pièces détachées aux prestations de service : marger sans dérailler du cœur de métier.....	18
b) Focale sur les fonds réemploi dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.....	20
3.4. Des produits divers de gestion courante au service du projet associatif.....	21
4. DES COOPÉRATIONS MULTIPLES.....	23
4.1. Des alliances stratégique à un niveau macro-territorial.....	23
4.2. L’écosystème partenarial des ateliers vélo.....	24
4.3. Les collectivités vues par les ateliers vélo comme des partenaires clefs.....	26
5. VERS DES ATELIERS ET DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES PLUS PÉRENNES : QUELQUES PISTES ?.....	28
5.1. Du point de vue des ateliers vélo.....	28
a) le modèle socio-économique des association : un démarche collective.....	28
b) à penser à plusieurs ateliers.....	28
c) Et qu’il est important de rendre visible.....	28
5.2. Du point de vue des collectivités territoriales.....	29
a) Des locaux pour les ateliers vélo.....	29
b) Des contractualisations qui sécurisent la créativité associative dans les ateliers vélo : repenser la place de la subvention.....	30
c) Un dialogue de qualité entre association et collectivités.....	30
5.3. Du point de vue du réseau.....	31
a) Conforter les données sur les modèles socio-économiques des ateliers vélo.....	31
b) accompagner les ateliers vélo à consolider leurs modèles socio-économiques.....	31
c) réfléchir à une stratégie sur la question des locaux des ateliers vélo.....	32
6. CONCLUSION.....	33
7. RESSOURCES.....	34

# 1. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE RETENUE ET ENJEUX

## 1.1. Contexte autour de ce travail

Ce travail en lien avec l'enjeu stratégique du projet associatif 2022-2027 de l'Heureux Cyclage « *Sécuriser les modèles socio-économiques des ateliers au regard de l'environnement changeant* » ne peut se faire que si ces modèles sont mieux connus : leurs fonctionnements, leurs spécificités, leurs angles morts. Cette note va donc s'intéresser aux mécaniques internes des ateliers vélo.

La partie spécifique aux ateliers vélo de l'excellente étude d'*Évaluation sur les services vélos* débute de la manière suivante : « *En plus d'offrir un lieu pour les actes de maintenance et d'entretien des vélos, [les ateliers vélo] apportent un point de regroupement des cyclistes et des activités autour du vélo : actions en faveur des modes actifs, vélo-écoles, manifestations et campagnes de sensibilisation... Sans la présence d'un atelier d'auto-réparation, ces autres contributions à la politique cyclable ne se réaliseraient peut-être pas. (...) Les ateliers fonctionnent aujourd'hui en tant qu'associations et dépendent en partie des collectivités pour leur modèle économique<sup>7</sup> ».* Dans ce rapport, se trouve une petite partie relative au modèle économique qui synthétise quelques données financières. De plus, dans la littérature existante, il existe des données annuelles qui sont produites dans le panorama des ateliers vélo de l'Heureux Cyclage (méthode de questionnaires auto-administrés). Mais, il y a peu d'écrits globaux, les matériaux disponibles relèvent d'approches quantitatives (et l'approche financière prédomine).

## 1.2. Des modèles économiques aux modèles socio-économiques

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire (dont les ateliers vélo font partie, car ils sont pour la plupart des associations loi 1901 ou des collectifs), il a longtemps été question de modèles économiques pour les associations. Ce terme autrement appelé modèle d'entreprise, modèle d'affaires, *business model* ne joue cependant pas le même rôle pour les structures commerciales et pour les structures non lucratives. Alors qu'il est au cœur des organisations lucratives dans lesquelles il constitue une finalité, le modèle économique pour les associations n'est qu'un **moyen au service du projet associatif** des structures<sup>8</sup>. Or, prises dans des contextes national et locaux de raréfaction de la ressource financière, de mise en concurrence des structures entre elles sur

7 *Étude d'évaluation sur les services vélos : Enquête sur les ateliers d'auto-réparation de vélos*, ADEME et INDDIGO, 2017, (page 4).

8 *Modèle économique : s'adapter sans perdre son âme*, Emmanuelle Maudet, France Active, Association Mode d'Emploi, numéro 198, avril 2018.

un même territoire, parfois le projet associatif clair et partagé n'est plus la boussole !

Il est important de noter qu'il existe une tension de temporalité et de combinaison au sein des associations. Celles-ci adoptent prioritairement une lecture gestionnaire des modèles socio-économiques (« Comment sécuriser et diversifier mes ressources à court terme ? ») alors que les projets associatifs visent à transformer la société sur le long terme.

Le Rameau, association qui se définit comme un laboratoire d'innovations partenariales situe l'émergence du terme de modèle socio-économique autour des années 2010. « *Ce sont les moyens nécessaires pour conduire une action, et pour la pérenniser. Le modèle socio-économique représente l'ensemble des ressources disponibles et le choix de leur affectation afin de mettre en œuvre les activités d'une organisation*<sup>9</sup>. ». Ici, ce sont des choix d'arbitrage, des leviers, et des ressources nécessaires et disponibles pour déployer des actions au service d'un projet associatif, de la décision stratégique et non de la gestion. L'apparition progressive du terme « modèle socio-économique » vient bouleverser les manières de représenter les structures d'intérêt général. Elle révèle un changement important de terminologie mais également un changement de paradigme. Alors que différents travaux sur les modèles économiques (typologie CPCA, typologie KPMG) voient le jour, peu présentes, les logiques réciprocitaires, les alliances stratégiques et les richesses humaines, se font peu à peu une place dans des travaux plus récents...

Comme le théorise le Rameau (et c'est la définition que nous retiendrons dans cette note) un modèle socio-économiques repose sur trois piliers.



Illustration 2: Source : le Rameau

9 *Fiche repère : modèles socio-économiques d'intérêt général*, Le Rameau, Octobre 2020.

Les richesses humaines constituent le premier levier d'un modèle socio-économique des structures. Puis, viennent les ressources financières, celles-ci sont souvent hybridées, un modèle socio-économique robuste tente d'éviter la mono-culture des sources de financements. Pour finir, ce sont les alliances stratégiques : « *[Ce] levier des coopérations est le troisième. C'est celui qui a le plus évolué en une décennie. S'allier n'est plus un choix mais une nécessité. L'intensification et la diversification des partenariats sont notables (...)*<sup>10</sup> ».

### 1.3. Hybridation des approches, phasages et limites

Cette étude s'inscrit dans la vision de l'économie sociale et solidaire comme une hybridation de différentes économies chères à Karl Polanyi<sup>11</sup>. L'économie des ateliers vélo est intrinsèquement plurielle, elle articule à la fois des logiques de réciprocité (bénévolat, troc, aides indirectes, soutiens divers en nature), de redistribution (aides de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que des agences telles que l'ADEME, l'ANRU (etc), de marché (vente de services ou de biens). Nous articulons ces trois logiques afin de ne pas nous en tenir à une approche strictement financière.

Ce travail déployé sur l'année 2023, s'est décomposé en trois phases qui se sont juxtaposées pour certaines. Dans la phase exploratoire, les recherches de ressources et les interrogations sur les modèles socio-économiques furent nombreuses et foisonnantes. En parallèle de celles-ci, l'animation d'un atelier aux rencontres nationales sur les modèles socio-économiques des ateliers a eu lieu à Grenoble en avril 2023 (avec une passation de questionnaires).

Une phase « études » a démarré dans la foulée, avec le recensement de travaux antérieurs et spécifiques aux ateliers vélo (en interne au sein de l'Heureux Cyclage et extérieur au réseau). Puis, de nouveaux matériaux issus de méthodes quantitatives et qualitatives ont été récupérés en cours d'année, certains ont même été produits spécifiquement pour cette note. Il convient ici de faire preuve d'honnêteté, et de souligner les limites des matériaux pré-existants et de la matière produite ad hoc. Les données mobilisées sont issues de sources variées et certaines de ces données sont lacunaires et/ou difficilement extrapolables<sup>12</sup>.

---

10 *Parcours découverte : qualifier son modèle socio-économique*, (module 2 cycle de webinaire), Le Rameau, 2020-2021.

11 *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Karl Polanyi, 1944, (publication en français, Gallimard, 1983).

12 Lorsque ces données ne paraissaient pas suffisamment fiables, elles n'ont pas été mobilisées. Elles mériteraient d'être confortées par de meilleurs échantillons pour des futures études et peut-être des méthodes d'administration plus contraignantes. De plus, en ce qui concerne le panorama des ateliers vélo, l'extrapolation des données du panorama par dépend trop fortement du panel de répondants sur l'année en question. Enfin, l'auto-administration des questionnaires du panorama pose question quant à la fiabilité des réponses récoltées, notamment pour la partie financières (qui vient en fin de questionnaire).

- analyse de questionnaires issus de l'atelier « Pilotage économique et financier : quels modèles socio-économiques pour nos ateliers ? » (pendant les rencontres de Grenoble, en avril 2023).
- analyse du panorama des ateliers vélo (données 2022 produites par le groupe de travail [PANORAMA de l'Heureux Cyclage](#)), et rendues disponibles à la fin de l'année 2023),
- analyse de l'enquête plus spécifique sur le salariat dans les ateliers vélo de 2023 (produite par le groupe de travail VALVE de l'Heureux Cyclage),
- des entretiens semi-directifs téléphoniques auprès d'une dizaine d'ateliers, réalisés au cours de l'automne 2023,

Enfin, dans une dernière phase, c'est un exercice de synthèse et d'assemblage de ces différents matériaux qui est esquissé. Ce travail de tissage problématise la question des modèles socio-économiques des ateliers vélo, en essayant de mettre en exergue les particularités, les points de consensus, les tensions qui traversent les ateliers vélo. Cette note a pour but de partager cette réflexion en essayant d'ouvrir des pistes à différents niveaux pour penser des modèles socio-économiques plus pérennes pour les ateliers vélo.

## 2. DES RICHESSES HUMAINES PLURIELLES MAIS FRAGILES

La diversité des formes d'engagement constitue une caractéristique majeure du secteur associatif. « *Premier pilier du modèle socio-économique, l'étude des richesses humaines d'un projet d'intérêt général consiste à identifier le panorama des forces vives au sein de la structure (...) ainsi que leur articulation au sein de l'organisation.*<sup>13</sup> »

Ce panachage de richesses humaines se retrouve également au sein des ateliers vélo de l'Heureux Cyclage : salarié·es, bénévoles, services civiques, stagiaires, et salarié·es du privé mis·es à disposition dans le cadre du mécénat de compétences. Ces 3 derniers<sup>14</sup> étant plus minoritaires au sein de l'Heureux Cyclage que les deux premiers.

### 2.1. Des bénévoles d'ateliers vélo

La majorité des projets d'ateliers démarrent sur de l'investissement bénévole à 100 % à de rares exceptions.

**60 %<sup>15</sup> des ateliers vélo n'ont pas de salarié·es et fonctionnent donc essentiellement avec du bénévolat** (et parfois avec du volontariat et des stagiaires). Ce point là va esquisser une ligne de fracture entre des ateliers qui ne fonctionnent qu'avec du bénévolat et ceux qui le combinent avec un recours au salariat.

Dans les données du panorama 2022, en extrapolant celles-ci, **l'ensemble des ateliers vélo comptabiliserait plus de 8400 bénévoles sur 2022.**

Des entretiens semi-directifs qui ont été déployés à l'automne 2023 esquisseront à la fois la variété du bénévolat au sein des ateliers vélo, et confirment des tendances déjà observées par l'Heureux Cyclage.

« *Chez nous a Éturécup, il y a plus de variété [dans les bénévoles] du côté de la ressourcerie qu'à l'atelier vélo*<sup>16</sup> ». Même son de cloche du côté de Recycl'Arte<sup>17</sup> dans le pays basque, qui est aussi une association multi-activités comme Éturécup, au sein de Recycl'Arte, les profils des bénévoles sont divers. S'y retrouvent pêle-mêle en tant que bénévoles : « *des retraité·es super actifs, des personnes en transition, des néo-basques, et tout cela avec une grande variété en âge (...).* Cependant, sur l'atelier vélo, ce ne sont par contre « *que*

13 *Parcours découverte : qualifier son modèle socio-économique*, (module 2 cycle de webinaire : fiche *Repères sur les richesses humaines d'un projet d'intérêt général*), Le Rameau, 2020-2021.

14 Un certain nombre d'atelier vélo accueille des services civiques (en ayant l'agrément d'accueil ou en passant par des structures de portage telles qu'Unicité, etc.). Le mécénat de compétences (avec la mise à disposition d'une personne salariée du privé) est rarissime au sein des ateliers vélos, à l'exception de structures disposant de la reconnaissance d'intérêt général.

15 Résultat extrapolé sur plusieurs années, sur la base des données du panorama de l'Heureux Cyclage 2022.

16 Entretien semi-directif téléphonique, Éturécup (33), automne 2023.

17 Entretien semi-directif téléphonique, Recycl'Arte (64), automne 2023.

*des hommes retraités (...) Ponctuellement des trentenaires.* ». Le bénévolat dans les ateliers vélo est plus masculin sur la partie mécanique cycle, mais ce n'est pas l'unique type de bénévolat possible au sein des ateliers.

Des distinctions sont parfois faites en entretien dans les bénévoles d'ateliers (qui viennent pour la mécanique), et les bénévoles investies de la responsabilité juridique de la gestion de l'association. Certains ateliers s'interrogent voir s'inquiètent du renouvellement des instances dirigeantes. En creusant le sujet, certains m'indiquent que les membres de la collégiale, du CA, du bureau n'ont pas les mêmes profils. Certaines personnes évoquent en entretien des différences d'attentes, des compétences spécifiques pour les bénévoles du CA et ceux/celles qui viennent « uniquement » pour les permanences de l'atelier.

Le sujet du bénévolat est le deuxième sujet qui revient le plus dans les champs libres du panorama annuel que l'Heureux Cyclage adresse aux ateliers vélo. Dans ces propos récoltés, il est question de « *manque de bénévoles, de recrutement de nouvelles forces, de fédérer les bénévoles, de permettre la montée en compétences en autonomie.* »

Tableau 1. Typologie des engagements bénévoles

Type de bénévolat	Objectifs	Caractéristiques
<b>Bénévolat réflexif-critique</b>	Perfectionnement du commun associatif Bénévolat militant	Investissement dans un questionnement et une réinvention de l'association pouvant aller jusqu'à un engagement politisé, un investissement dans des revendications, des processus d'interpellation pour défendre l'association
<b>Bénévolat territorial-communautaire</b>	Dynamisation d'une communauté territoriale Le travail de mobilisation territoriale s'inscrit dans une perspective militante	Investissement dans la dynamisation territoriale et la construction d'une communauté de pratiques et d'idées avec les habitants
<b>Bénévolat expérientiel</b>	Épanouissement personnel, construction identitaire et mise en pratique de ses valeurs	Investissement dans la durée. Le bénévole retire de son implication des ressources de construction identitaire et d'épanouissement personnel liées aux opportunités d'apprentissage et aux possibilités d'investissement multiforme et de mise en cohérence de ses valeurs et de ses pratiques
<b>Bénévolat de soutien aux usagers</b>	Accompagnement des bénéficiaires	Accroissement des opportunités de socialisation des bénéficiaires
<b>Bénévolat productif</b>	Investissement dans l'organisation logistique et technique de l'action associative	Mise en place d'activités événementielles
<b>Bénévolat gestionnaire</b>	Mobilisation de compétences particulières	Implication dans les tâches de gestion et d'administration
<b>Bénévolat notabiliaire</b>	Mobilisation de réseaux	Mobilisation des ressources d'interconnaissance dans des cercles d'influence

Mais entre les lignes, il y a aussi, parfois, les conflits à l'intérieur des collectifs qui épuisent et conduisent à des départs, la fatigue associative de bénévoles très investies.

Dans les ateliers, différents types de bénévolat cohabitent et si l'on se réfère à la classification de Jean-Louis Laville<sup>18</sup>, on retrouve en grande partie<sup>19</sup> :

- du bénévolat réflexif-critique,
- du bénévolat territorial communautaire,
- du bénévolat expérientiel,
- du bénévolat de soutien aux usagers.

18 *Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles*, Sous la direction de Mathilde Renault-Tinacci, La Documentation Française, 2021 (chapitre 6, 180-181).

19 A noter que dans les entretiens semi-directifs effectués, les trois derniers types de bénévolat sont moins présents.

## 2.2. L'organisation du bénévolat dans les associations

La classification proposée par Jean-Louis Laville est intéressante car elle peut amener dans les structures à un « *questionnement collectif sur les motivations des contributions bénévoles et sur ce que les volontaires retirent en termes de gratification ou de rétribution symbolique de leur implication (...) Identifier les fonctions et formes du bénévolat au sein des associations peut, au contraire, favoriser une « écologie du bénévolat » qui reconnaisse, respecte et valorise les volontés d'investissement, les types d'apports et temporalités de chacun, afin d'éviter la reproduction des dominations* »

Les ateliers vélo interrogés placent la convivialité au cœur de leur politique autour du bénévolat. Certains formalisent des outils et des procédures, voire des parcours bénévoles, et tous évoquent d'abord un travail sur « l'appartenance communautaire<sup>20</sup> » à l'atelier :

- Chez Étu'récup, un livret d'accueil bénévole et des « *apéros bénévoles au moins tous les 2 mois ont été mis en place, dans tous les pôles de l'association. (...) Pour l'apéro démontage, c'est 1 fois par mois.* » De plus, l'association réfléchit à mettre place un parcours de formations bénévoles (avec la nouvelle embauche au sein de la structure).

- Avec l'AU5V<sup>21</sup> et à Tulle<sup>22</sup>, nous évoquons l'importance « *des pots, goûters, repas, apéros* ». Il est souvent question de convivialité, de nourriture dans ces entretiens semi-directifs comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, la convivialité, cela passe par le fait de manger et boire ensemble.

- A Tulle, l'atelier a commencé à travailler sur « *des fiches de procédures, aimerait faire un guide sur les différents locaux* » (car il est sur plusieurs espaces), cela permet de trouver les informations, d'être plus autonomes. Les mêmes réflexions se posent sur les pièces (neuves, occasion) « *pour éviter de laisser en vrac* ». Ce chantier sur une politique bénévole est venue lors d'une prise de conscience du moindre nombre d'administrateur·ices au Conseil d'Administration de l'association. On a mis systématiquement « *sur le bulletin d'adhésion, une case à cocher sur le bénévolat au sein de notre association* ».

- On retrouve cette pratique au sein de l'atelier Mélocycles à Ivry-sur-Seine<sup>23</sup> : les personnes qui ont indiqué qu'elles seraient intéressées pour bénévoler reçoivent un appel de l'association pour creuser les envies, cerner leurs motivations. Au sein de La Fabrique à vélo<sup>24</sup> et Mélocycles, en plus de tout ce qui est déjà mis en place, il y a des groupes téléphoniques entre bénévoles

---

20 Terme non utilisé par les ateliers interrogés, fait référence au fait que l'atelier soit un commun qui lie les personnes.

21 Entretien semi-directif téléphonique, AU5V (60), automne 2023.

22 Entretien semi-directif téléphonique, Tulle à vélo (19), automne 2023.

23 Entretien semi-directif téléphonique, Mélocycles (94), automne 2023.

24 Entretien semi-directif téléphonique, La Fabrique à vélo (74), automne 2023.

pour faciliter l'intégration des nouvelles personnes bénévoles et les échanges en dehors des mails.

Enfin les ateliers s'inspirent beaucoup des voisins et voisines, de ce qui marche ailleurs (dans le cadre de visites de courtoisie, d'échanges entre les ateliers d'une même CLAVette<sup>25</sup>, dans le cadre d'ateliers sur le bénévolat aux rencontres nationales).

Il est important de noter que certains ateliers font le choix dès le départ d'un modèle socio-économique qui prend appui sur du salariat. Ces ateliers se situent alors dans l'optique de « *la professionnalisation, un projet pour en vivre*<sup>26</sup> » comme à l'ATREPCOL. Il s'agit alors de créer ou recréer du collectif a posteriori ou en parallèle, alors que dans les ateliers bénévoles, dès le départ, il y a un noyau dur mobilisé. « *Associer des personnes peu à peu, faire des rencontres, (...) puis densifier le nombre de membres à la collégiale* », et dans ce cas de figure d'atelier vélo salarié, « *beaucoup de décisions sont à l'initiative du salarié.*<sup>27</sup> »

### 2.3. Le salariat associatif un sport de combat ?

Le secteur associatif a recours de manière croissante à du salariat, les associations qui font ce choix dans leur modèle socio-économique deviennent ce qu'on appelle des « associations employeuses ».

En extrapolant les données, **40 % des ateliers vélo emploieraient 1700 salarié-es sur l'année 2022** (strictement sur l'activité d'atelier vélo). Il y a de grandes disparités derrière ces chiffres quant à la nature et au nombre des emplois créés qui dépendent des structures répondantes au panorama. En effet, la présence d'ateliers vélo de type ACI<sup>28</sup> dans l'échantillon joue sur les résultats d'une année sur l'autre. Pour 2022, en extrapolant les données cela représenterait **936 ETP**<sup>29</sup> (strictement sur la partie de l'activité d'atelier vélo).

L'enquête sur le salariat dans les ateliers vélo de 2023 (produite par le groupe de travail VALVE) produit quelques données<sup>30</sup> très intéressantes sur les ateliers vélo. Les personnes répondantes à cette enquête qui vise à caractériser l'emploi et les conditions de travail dans les associations employeuses du

---

25 CLAVette : Coordination Locale des Ateliers Vélo, ce sont plusieurs ateliers d'une même zone qui se rassemblent (les CLAVettes sont présentées un peu plus loin, dans la partie « Des alliances stratégiques à un niveau macro-territorial »).

26 Entretien semi-directif téléphonique, ATREPCOL : Atelier de réparations collectives de Chantenay (44), automne 2023.

27 Vu que celui/celle-ci est la pierre angulaire du projet et membre à la fondation du projet.

28 ACI : Atelier Chantier d'Insertion, ce sont des structures d'insertion par l'activité économique. Elles ont pour objectif de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi (Source : [Ministère du travail, du plein Emploi et de l'Insertion](#)).

29 ETP : Équivalent temps plein.

30 L'échantillon des personnes répondantes n'est pas significatif, cependant la matière récoltée est intéressante à plusieurs égards notamment sur le rapport aux valeurs.

réseau sont pour les 3/4 salarié·es à temps complet. Le niveau de qualification (par les diplômes) du panel de répondant·es est élevé<sup>31</sup>.

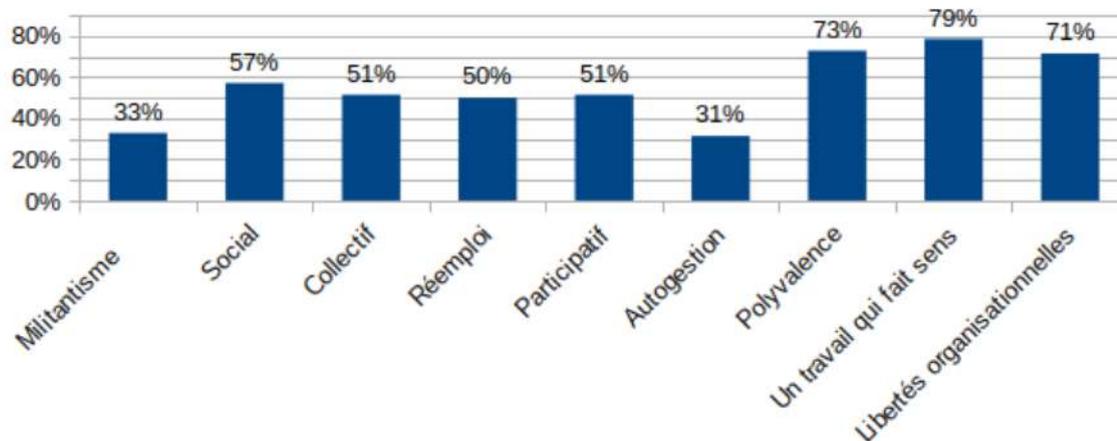
Cette enquête évoque les points positifs et négatifs du salariat dans les ateliers vélo analysés par les salarié·es en question. Nous vous proposons de lire plus bas les réponses aux questions :

- *Quels sont les points forts, que tu mettrais en avant, pour encourager une personne à faire le même métier que toi ?*

- *A l'inverse, qu'est-ce qui pourrait décourager une personne à faire le même métier que toi ?*

Quels sont les points forts que tu mettrais en avant, pour encourager une personne à faire le même métier que toi ?

(plusieurs réponses possibles - Source : Enquête Valve 2023)



Dans *L'atelier des Miracles*<sup>32</sup>, les activités cachées d'un atelier d'auto-réparation de vélo et de couture, nous suivons l'auteur Benjamin Pichot Garcia qui travaille pour l'association Récup'R depuis une dizaine d'années et nous raconte la vie au sein dans son atelier. Il cite Jacqueline retraitée investie dans les ressources humaines de l'association, qui s'étonne : « *Les salarié·es se fixent beaucoup de contraintes !* ». Effectivement, il existe, de manière consciente ou non chez les salarié·es et beaucoup de Récupérien·nes, une recherche de cohérence entre le fond et la forme, c'est-à-dire une forme de résistance aux organisations du travail hyper spécialisées et prétendues rationnelles économiquement. Par exemple : passer un long moment à cuisiner une soupe de légumes avec de bons produits pour un apéro-projection (plutôt que de se faire livrer du Coca-Cola et des pizzas par un livreur Deliveroo !). Les contraintes, comme celles de proposer des produits bios ou locaux, de cuisiner soi-même, de prendre le temps de transmettre, de faire ensemble, de produire nous-même notre communication, vont parfois à l'encontre de la logique de

31 30 % des personnes ont un niveau inférieur ou égale à un bac+2 (14 % avec un niveau inférieur ou égal au bac, et 16 % entre bac et bac+2), 24 % ont un niveau équivalent à un bac+3, et enfin 70 % des répondant·es ont au moins un bac+5, et plus pour certain·es (46%).

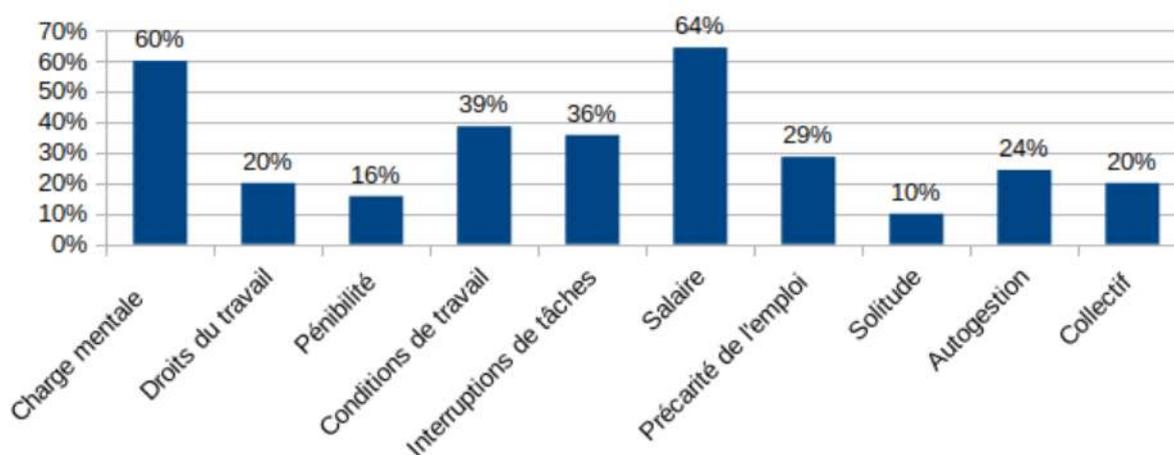
32 *L'atelier des miracles*, Benjamin Pichot Garcia, Les trois canards, 2023 (pages 112/113, puis page 119).

*l'économie dominante et de l'efficacité (...) il correspond à un besoin de réappropriation et de partage des savoir-faire et des savoir-être, de réappropriation du temps, à une préférence pour les liens chaleureux entre les personnes plutôt que pour une rentabilité froide et impersonnelle. ».*

Plus loin, dans le même ouvrage, c'est la démarche qualitative d'éducation populaire non reconnue qui est pointée, mais également le travail invisible, la frontière parfois floue entre le « travail dit militant », le salariat/le bénévolat qui est problématisée par Jacqueline. Elle met en lumière des points de tension dans lesquels un certain nombre d'ateliers employeurs peuvent se retrouver : « *J'ai l'impression que nos salarié-es, pour faire cette activité d'éducation populaire, il leur faut beaucoup de temps, et comme ce temps ne peut pas rentrer dans leur temps de travail effectif, ils donnent beaucoup de temps en plus, qui est du travail gratuit, qui n'est absolument pas rémunéré et pour moi c'est dommage pour les salarié-es. Pour les bénévoles, ça me gêne un petit peu moins parce que les bénévoles sont là pour donner de leurs temps, et je n'ai pas trop l'impression qu'il y ait beaucoup de bénévoles, qui soient trop utilisés par l'association. Je n'ai pas l'impression qu'on leur demande trop de choses. Ce sont nos salarié-es qui se mettent trop de contraintes, à mon avis. »*

A l'inverse, qu'est-ce qui pourrait décourager une personne à faire le même métier que toi ?

(plusieurs réponses possibles Source : Enquête Valve 2023)



Il nous a semblé intéressant pour conclure ce chapitre sur les richesses humaines de montrer l'envers du décor du salariat dans les ateliers vélo, car celui-ci peut s'apparenter aussi un « sport de combat ». Aussi loin de l'image idyllique que certain-es pourraient nourrir, caracolent la charge mentale et la rémunération dans les points négatifs. S'ajoutent ensuite les conditions de travail (parfois dans des locaux pas ou peu chauffés) et les interruptions dans les tâches en cours (avec l'accueil du public, des bénévoles) liées à des postes très multi-tâches dans les petites structures (que sont la plupart des ateliers vélo employeurs).

### 3. UNE HYBRIDATION DES RESSOURCES EN TENSION

Les projets d'intérêt général s'appuient tous sur un panachage de ressources. Les ateliers vélo n'échappent pas à cette règle étant des structures qui se situent dans « *l'économie de l'engagement*<sup>33</sup> ». Comme toutes les organisations situées dans l'économie de l'engagement, les ateliers vélo sont pris dans des tendances macro-économiques de fond qui les dépassent parfois et qui peinent à être nommées.

Parmi les ressources financières et non-financières possibles chez les ateliers vélo se trouvent :

- les revenus d'activités (commande publique (prestations de service : ateliers mobiles notamment), ventes de vélo et de pièces détachées, etc),
- les subventions (d'investissement, de fonctionnement, par projet),
- les produits divers de gestion courante<sup>34</sup> (adhésions, dons, prix libre, etc.),
- les Contributions Volontaires en Nature (CVN).

Ces ressources de différentes nature s'inscrivent dans différentes logiques (cf schéma de Jean Louis Laville).

#### 3.1. Les Contributions Volontaires en Nature dans les ateliers vélo

La grille d'analyse de l'économie plurielle

Logique	Indicateur
Logique de réciprocité	<b>Engagement</b> Temps bénévole (valorisation monétaire, nature et objectifs pour l'association) Type de bénévolat Échelle du bénévolat  <b>Mises à disposition et aides indirectes</b> Valorisation monétaire Nature et objectifs
Logique de redistribution	<b>Détermination du type de régulation par les pouvoirs publics</b>
Logique de marché	<b>Ventes de services</b> Acheteurs et services ou produits vendus Nature du marché passé et type de lien avec le client

Source : d'après l'étude de Juan, Laville, FONJEP, 2019.

Dans le chapitre des *modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles*,<sup>35</sup> Mathilde Juan et Jean Louis Laville souligne l'importance de la réciprocité qui « *comprend des ressources sociales mobilisées par la participation des usagers et des bénévoles à la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des activités associatives. (...) De son côté, la valorisation des aides indirectes*

*permet de mettre en exergue la mise à disposition de personnel, de locaux, les exonérations de charges sociales, (...) L'approche financière et gestionnaire de « l'hybridation des ressources » défendue par la technocratie modernisatrice*

33 Terminologie proposée par le Rameau.

34 Catégorie 75 du plan comptable associatif.

35 *Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles*, Sous la direction de Mathilde Renault-Tinacci, op cit.

*tend à éliminer aussi la réflexion sur les ressources réciproques territoriales dans les fonctionnements socio-économiques au profit des autres ressources publiques et privées. »*

Ressources très importantes dans les ateliers vélo, le bénévolat et les autres contributions volontaires en nature ne sont pas systématiquement recensées et valorisées. Le plan comptable associatif de 1999 a ouvert la possibilité de valoriser le temps bénévole dans les Contributions Volontaires en Nature (CVN). Depuis la réforme du plan comptable associatif en 2018, cette valorisation devient obligatoire dès lors qu'il s'agit d'éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association<sup>36</sup>. Les Contributions Volontaires en Nature<sup>37</sup> peuvent être représentées en pied de page du compte de résultat grâce à une catégorie de comptes spécifiques en faisant figurer : les contributions en travail (bénévolat, personnel mis à disposition par un organisme public ou privé, temps non rémunéré consacré à la gestion de l'association par les membres de l'association), les contributions en biens (tout bien remis en pleine propriété à l'association), les contributions en services (mises à disposition de locaux, de matériel, fournitures gratuites de services).

Dans les données du panorama 2022, (en extrapolant celles-ci), en termes de bénévolat valorisé, les **8400 bénévoles** équivaldrait à **plus de 3 millions d'euros** au global, et au niveau d'un atelier vélo cela représenterait en moyenne 6100 euros par atelier par an. Cette donnée nous semble assez sous-estimée et, elle est à manier avec précaution, pour plusieurs raisons<sup>38</sup>.

Certaines structures font le choix de quantifier les heures de bénévolat et les mises à disposition gratuite de locaux en traduisant cela comptablement, et de le présenter à leurs partenaires : « Ça donne de la valeur à l'association<sup>39</sup> ». Cela donne une image plus réaliste des associations car derrière les Contributions Volontaires en Nature, il y a tout un écosystème du don ! C'est la base des ateliers d'auto-réparation<sup>40</sup>, mais cette ressource si elle est difficile à traduire, est aussi fragile comme nous l'avons évoqué. En complément de celle-ci, d'autres ressources financières sont mobilisées dans les ateliers vélo.

---

36 Si ces éléments ne figurent pas dans le pied de page en compte en 8, l'association devra le justifier dans les annexes.

37 Portail Associathèque, [les Contributions Volontaires en Nature](#).

38 - Pour commencer, en dépit de l'obligation comptable de faire apparaître le bénévolat valorisé depuis 2020, tous les ateliers ne le comptabilisent et ne le valorisent pas. Ce non calcul du bénévolat valorisé et plus généralement des CVN n'est pas spécifique aux ateliers vélo.

- De plus, l'« Étude d'évaluation sur les services vélos » spécifique aux ateliers vélo indiquait qu'en 2017 : En tenant compte des horaires d'ouverture des ateliers et d'un salaire équivalent à celui d'un salarié, l'économie réalisée est d'environ 7 000 € par an pour les structures. Au vu du développement de ce type de service et de l'obligation comptable de quantifier le bénévolat depuis 2020, il nous semble que ce chiffre devrait être plus élevé.

- Enfin, il y a une grande diversité parmi les ateliers vélo, aussi la moyenne n'est pas la donnée la plus pertinente.

39 Entretien semi-directif téléphonique, AU5V (60), automne 2023.

40 Tous les ateliers n'ont pas une prédominance bénévole aussi marquée, nous pensons notamment aux ACI et aux ressourceries sportives. Or, les entretiens semi-directifs en dehors de celui avec la Recyclerie Sportive de Grenoble étaient très orientés sur la ressource bénévole.

### 3.2. Les subventions dans les ateliers vélo

La structure des financements du secteur associatif évolue depuis 2006 et les ateliers vélos sont impactés par l'évolution de celle-ci comme beaucoup d'autres associations.

Globalement, les financements publics représentent 44 % du financement associatif et sont donc un levier structurant pour les actions d'intérêt général. Néanmoins ces financements se contractent depuis 2010 et subissent une mutation avec un glissement de la subvention publique vers la commande publique, ce qui conduit à transformer les modes de relation entre la puissance publique et les associations (voir plus bas).



Illustration 3: Source : Le Rameau

Tous les ateliers ne demandent pas de subventions et certains ont un modèle socio-économique qui fonctionnent sans cette ressource. Certains ateliers souvent bénévoles interrogent et critiquent les mécanismes des demandes de subvention<sup>41</sup>.

Pour les ateliers qui fonctionnent avec des subventions, ce qui ressort dans les entretiens semi-directifs est un **glissement des subventions de fonctionnement vers des subventions par projet**. Alors que la subvention de fonctionnement apporte un soutien sur l'ensemble de l'atelier vélo, le financement par projet implique de segmenter les activités de l'association en projets, de réaliser des pirouettes rhétoriques<sup>42</sup>. Certains ateliers indiquent clairement : « *la force du modèle des débuts c'est d'avoir eu de la sub' de fonctionnement sur les activités, pas sur les projets*<sup>43</sup>. ».

Si certains ateliers s'accommodent plus ou moins des subventions par projet, d'autres sont plus critiques et indiquent que cette modalité de subvention appauvrit la teneur des projets, la posture associative. Dans *l'Atelier des*

41 Témoignages sur la liste Rayons des ateliers vélo en 2021 : « *Si vous n'aviez que des bénévoles, auriez vous autant besoin de vous fatiguer à remplir des dossiers de demandes de subvention ? (...) Et puis occuper un bénévole, qui est dans l'association parce qu'il le veut bien, à remplir des dossiers pour avoir des sous pour payer quelqu'un qui sera là parce qu'il le faut bien, ça n'interpelle peut-être plus grand monde, mais moi, ça me posera toujours problème.* »

42 Certains ateliers ont de postes de coordination en partie dédiés à ce type de tâche. Les collectivités demandent de produire du projet, cela implique de reformuler avec des éléments de langage des choses que l'on fait déjà pour que cela ait l'air nouveau.

43 Entretien semi-directif téléphonique, Étu'récup (33), automne 2023.

*miracles*<sup>44</sup>, Benjamin Pichot Garcia constate la généralisation des financements par projet : « *devenus la norme dans les associations, [ils] ne conviennent pas, car ils ont toujours un temps de retard sur les initiatives des personnes qui s'activent sur le terrain, puis ils mettent toujours en position d'infériorité, de se justifier, de tout compter, de mendier. Ensuite, ils servent à financer des problèmes qui sont en partie étrangers aux personnes qui fréquentent les associations. En effet, il existe une confusion entretenue entre les problèmes des bailleurs et des collectivités et ceux des personnes qui s'impliquent sur le terrain des ateliers et des associations*

Le recours aux subventions publiques fait débat dans les ateliers vélo, il est le reflet des différents modèles d'ateliers vélo : « *Choisir si on veut être indépendant ou demander des subventions pour faire bouger les collectivités et flécher l'argent public vers le vélo. C'est aussi une question d'ambition veut-on être un association de copains ou bien veut-on changer le monde ? Est-on prêt à dépenser de l'énergie à gérer des salarié·es et de subventions pour structurer, pérenniser, voire développer l'association ?* <sup>45</sup> ». A cela, d'autres répondent qu'en demandant des subventions, ce sont les subventions qui transforment les ateliers vélos, en créant parfois « *un déséquilibre entre temps passer à chercher les moyens (demandes et suivi de subventions) et temps à faire/réaliser les actions proposées* »<sup>46</sup>.

Les revenus d'activités et les produits divers de gestion courante (qui vont être détaillés plus bas) constituent l'autofinancement. Pour les **ateliers fonctionnant avec des salarié·es** et qui ont été contactés dans le cadre de ce travail<sup>47</sup> **l'autofinancement se situait en moyenne entre 1/3 et 50 % des ressources financières en dehors des CNV.**

### 3.3. Les revenus d'activités des ateliers vélo

#### a) Des pièces détachées aux prestations de service : marger sans dérailler du cœur de métier

Ces revenus sont constitués de la vente de biens (ventes de vélos et de pièces détachées) et de services (ateliers mobiles, animations pédagogiques sur la mécanique, formations).

Dans le prolongement de l'amoindrissement des subventions, les structures associatives sont incitées à développer des revenus d'activités. Il convient tout d'abord de relativiser la marge réalisée par les ateliers vélos, sur les ventes de

44 *L'atelier des miracles*, Benjamin Pichot Garcia, op cit.

45 Propos recueillis dans les questionnaires « Pilotage économique et financier : quels modèles socio-économiques pour nos ateliers ? » (Atelier d'avril 2023, à Grenoble).

46 Idem, même source.

47 Ateliers qui ont participé à l'atelier déjà mentionné d'avril 2023, à Grenoble et/ou qui ont été interrogés dans le cadre d'entretiens semi-directifs à l'automne 2023.

vélos d'occasion remis en état de marche. Le temps passé à réparer des vélos d'occasion ne peut pas être vraiment valorisé au prix du secteur marchand<sup>48</sup> (ces vélos seraient vendus environ 3 fois moins chers selon une étude interne au réseau). Les pièces détachées d'occasion sont quant à elles vendues à prix libre ou à un tarif fixe avec une marge faible, et quand elles sont neuves, elles sont vendues au prix du marché.

Les ateliers vélo produisent également des revenus d'activité en répondant notamment à de la commande publique (prestations de service : ateliers mobiles en grande majorité), en proposant des prestations de formation<sup>49</sup>.

Mettre son énergie dans de la réponse à la commande publique est intéressant d'un point de vue du modèle strictement économique, cela permet de développer l'autofinancement de manière significative. Mais mettre son énergie là peut être périlleux pour les associations « *Trop souvent, on oublie que le modèle économique est un moyen au service d'une finalité sociale et non pas une fin en soi. Par exemple, on observe des associations qui, répondant de plus en plus fréquemment à des commandes publiques, ne font plus que s'en tenir aux cahiers des charges des financeurs. Elles finissent par homogénéiser leurs pratiques et à toutes se ressembler. Le projet associatif se vide de sa substance et mène à la désertion des bénévoles.*<sup>50</sup> »

Benjamin Pichot dans son ouvrage<sup>51</sup> retrace le malaise pour les membres d'ateliers vélo que peut générer le recours (trop structurel et trop fréquent) aux financements par des prestations extérieures à la demande de tiers. *Certaines prestations et animations demandées (...) se révèlent parfois peu originales et subies, elles peuvent être éloignés géographiquement de l'atelier et destinées à des publics qui parfois ne sont pas très intéressés par les stands et petits ateliers d'auto-réparation proposés. (...). Certaines prestations, malgré l'argent qu'elles permettent d'engranger, génèrent des sentiments contradictoires chez les animateur-ices. D'une part l'impression de s'éloigner du cœur de métier : l'auto-réparation et les publics fragiles qui fréquentent l'atelier. D'autre part, le sentiment que ces animations, bien souvent à l'extérieur, sont un moindre mal, un moyen nécessaire pour financer les autres activités [peu] rentables économiquement (...) [en trop grand nombre cela peut conduire à de la] perte de sens, puis [de l'] inutilité.*

---

48 Des échanges entre membres de l'Heureux Cyclage (au cours de l'atelier déjà mentionné d'avril 2023, à Grenoble) ont montré qu'un vélo réparé valait entre 120€ et 163€ alors qu'il était ensuite vendu 45€. La réparation de vieux vélos d'occasion n'est pas vraiment rentable sur un plan strictement marchand.

49 A noter, certains ateliers facturent des prestations de formation à l'autoréparation vélo à la mécanique cycle à d'autres ateliers voisins (pour le lancement de l'activité, pour accompagner de nouvelles équipes bénévoles), à d'autres associations amies ou à des collectivités pour qu'elles acquièrent la compétence en interne.

50 *Modèle économique : s'adapter sans perdre son âme*, op cit.

51 *L'atelier des miracles*, Benjamin Pichot Garcia, op cit.

## **b) Focale sur les fonds réemploi dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur<sup>52</sup>**

La mise en place des premières conventions entre l'éco-organisme Écologic et les ateliers vélo étant très récente, il n'y a pas encore d'étude d'évaluation de la REP ASL avec Ecologic<sup>53</sup>. Cependant voici quelques éléments financiers et juridiques qui impactent les ateliers vélo qui font et feront dans l'avenir le choix de conventionner<sup>54</sup>.

Le soutien à l'activité de réemploi versé à un nouvel atelier qui conventionne<sup>55</sup> avec l'éco-organisme fonctionne de la sorte :

- au **démarrage** (année 1), un **forfait de 4000 euros** par atelier,
- en **deuxième année**, la structure du soutien financier évolue de la manière suivante : **forfait de 2000 euros** auquel s'ajoute un **soutien variable à la tonne réemploi par l'atelier** (550 euros/tonne remployée) pour la catégorie<sup>56</sup> 1 « cycles et EDP (Engins de Déplacements Personnels) non motorisés »

Les barèmes des fonds réemploi ne sont pas suffisamment incitatifs pour valoriser et reconnaître l'activité de réemploi solidaire à sa juste valeur<sup>57</sup>.

Plus, les structures ont un petit budget, plus le soutien financier est significatif. Ce sont donc principalement elles qui se montrent intéressées (petits ateliers bénévoles). Plus l'activité de réemploi est importante, plus la traçabilité à mettre en place est chronophage, et moins le soutien forfaitaire est intéressant. La aussi, cela motive davantage les ateliers qui font peu de réemploi à se mobiliser. Pour certains ateliers, qui avaient déjà mis en place une comptabilité fine des flux entrants et sortants, c'est intéressant. Pour d'autres, cela implique de mettre en place voire de changer complètement les procédures jusqu'alors en place.

La mise en place de la traçabilité peut être lourde pour des structures entièrement bénévoles. Si le montant de soutien financier comme nous l'avons indiqué n'est pas incitatif, elle ne vont pas s'engager uniquement par idéalisme<sup>58</sup>. Cependant, pour les ateliers qui ont une activité de collecte en

52 L'Heureux Cyclage a mené un important travail de plaidoyer dans le cadre des travaux préalables à la loi AGECE, a assuré une présence continue et soutenue en CIFREP (commission inter-filières REP qui est l'instance de gouvernance des différentes parties prenantes.). Aujourd'hui, l'Heureux Cyclage accompagne les ateliers volontaires dans leur conventionnement avec l'éco-organisme de la filière : Écologic. De plus, le réseau porte la voix et fait entendre les spécificités et la démarche des ateliers vélo au sein du collectif réemploi Solidaire.

53 REP ASL : Responsabilité Élargie du Producteur sur les Articles Sport et Loisirs (sont inclus les vélos non-électriques). Pour plus d'informations, sur Ecologic : <https://www.ecologic-france.com/>.

54 Échanges avec Pierre-Eric Letellier de l'Heureux Cyclage, juin et décembre 2023.

55 Le conventionnement n'est pas automatique et pose des contraintes aux ateliers (notamment des contraintes actuelles de reprise des déchets issus de l'activité de l'atelier nécessitant un espace de stockage accessible assez important (3m2). Cette contrainte exclue de fait de nombreux ateliers situés en urbain dense et dont les locaux sont exigus. Ces ateliers fonctionnaient jusqu'à présent en flux-tendu avec un ferrailleur pour l'enlèvement des déchets, et ne voient pas comment les entreposer dans des contenants jusqu'au seuil permettant l'enlèvement. C'est le frein n°1 au conventionnement aujourd'hui.

56 Il existe 4 filières REP potentielles pour les ateliers : ASL, jouets, DEEE, Piles.

57 Dans l'*Étude préalable à la mise en place de la filière REP Articles de Sport et de Loisirs*, ADEME 2020 (page 10, tableau 6), l'ADEME indiquait une estimation du coût du réemploi hors collecte pour le réemploi cycle situé entre 2000 et 5000 euros la tonne (sur la base d'un travail de 2018 enrichi d'échanges avec la filière) !

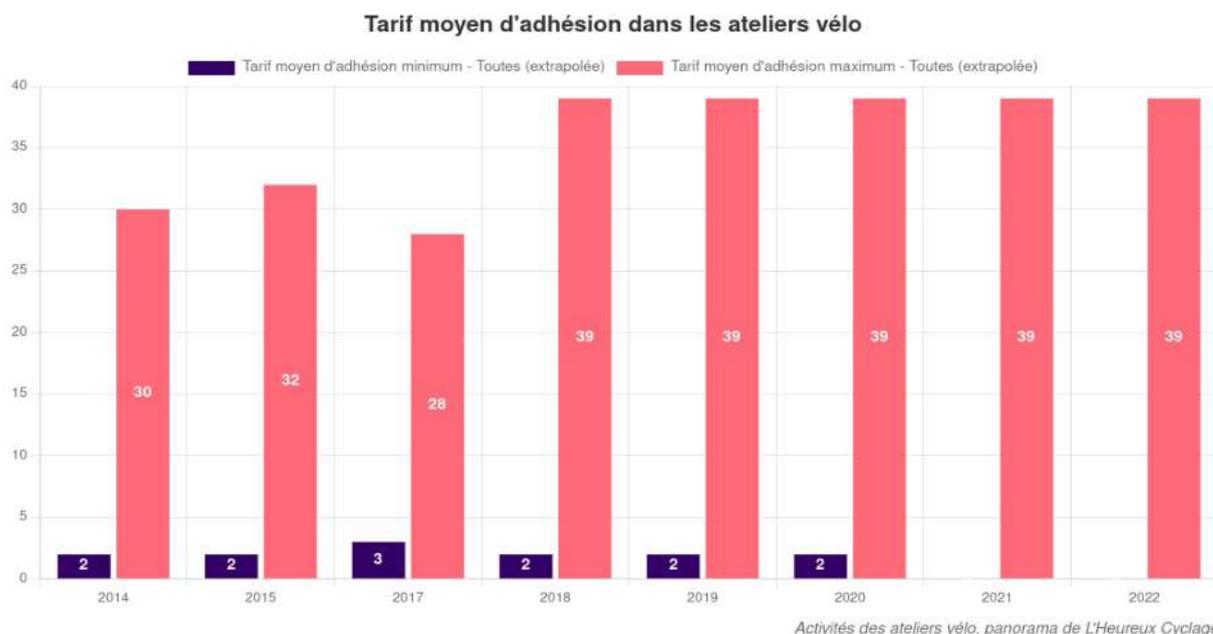
58 Les ateliers bénévoles (et mixtes) qui ont conventionné semblent globalement satisfaits du rapport charge de travail / contrepartie financière, et de trouver un exutoire pour les déchets de l'activité de l'atelier.

déchetterie significative, ceux-là peuvent être contraints de conventionner avec Ecologic, si leur collectivité conventionne, pour pouvoir toujours accéder aux gisements en déchetteries. Ce n'est donc pas toujours un choix uniquement financier, la REP entraîne des évolutions structurelles ou de fonds de l'activité de réemploi de vélo. D'ailleurs à moyen terme, ce n'est pas dit que la REP soit davantage une aide aux privé lucratif pour développer son modèle circulaire, qu'une aide à l'essaimage de l'ESS.

### 3.4. Des produits divers de gestion courante au service du projet associatif

Cette catégorie hybride<sup>59</sup> recèle de diversité au sein des ateliers vélo et de créativité. Dans les produits divers de gestion courante, sont regroupés les cotisations, les prix libres, les dons.

Les politiques d'adhésion dans les ateliers sont d'une extrême diversité. Il y a des structures qui ont des cotisations à tarifs fixes : 18 % des ateliers qui répondant au panorama 2022 avaient une cotisation fixe. Parmi ceux là, 62 % indiquaient disposer de différents niveaux de tarifs (et avaient donc un ou des tarifs réduit(s)). Certains ateliers fonctionnent aussi avec une adhésion à prix libre (c'est le cas pour 58,5 % des répondants sur le panorama 2022) et laissent le choix à la nouvelle personne adhérente de mettre ce qu'elle souhaite. Dans ce cas là, les membres qui tiennent les permanences indiquent parfois des prix suggérés et explique la démarche du prix libre et des coûts que l'association doit couvrir pendant les permanences. Enfin, dans d'autres ateliers vélo, l'adhésion n'est pas obligatoire (on retrouve cette tendance chez 23,5 % des ateliers du panorama 2022).



59 Catégorie 75 du plan comptable associatif.

Les entretiens semi-directifs avec des ateliers vélo membres du réseau ont permis de mettre en lumière une très bonne connaissance du plan comptable associatif pour certaines associations et un certain degré d'ingéniosité dans les classements d'opérations entre les catégories 70 et 75. Certains ateliers vélo préfèrent classer en catégorie 75 « Autres produits de gestion courante » des recettes que des cabinets comptables peu formés aux spécificités associatives classeraient en « Ventes de produits fabriqués, de prestations de services, et de marchandises ». C'est le cas notamment des prix libres enregistrés dans « Autres produits de gestion courante » par les ateliers vélo.

## 4. DES COOPÉRATIONS MULTIPLES

« *Les alliances sont le 3<sup>ème</sup> pilier des modèles socio-économiques associatifs. Elles mettent en évidence la capacité d'un projet d'intérêt général à réaliser des actions en synergie avec son écosystème, voire à mutualiser des moyens*<sup>60</sup>. ». Elles ont une influence très forte, sur les besoins et la levée de financements du projet, mais aussi sur la manière dont sont captées les ressources.

Il existe des alliances de différentes natures :

- de positionnement (porter un plaidoyer commun, ou de réfléchir ensemble à de nouvelles solutions en réponse aux problématiques de son territoire, etc...),
- de production/diffusion (mener des actions communes, déployer une communication croisée à plusieurs structures, etc...),
- de moyens (mutualiser des moyens : local, salariat, matériel...).

Comme l'indique Le Rameau dans son webinaire « *qualifier son modèle socio-économique* », le développement des alliances pour un projet d'intérêt général implique plusieurs préalables :

- Qualifier **ses propres objectifs dans le partenariat**, qu'il s'agisse de mobiliser des ressources ou de faire rayonner son projet associatif ;
- Bien appréhender les **enjeux respectifs des membres de son écosystème** ;
- **Identifier les modes d'agir ensemble.**

Dans les ateliers vélos, les alliances sont nombreuses, diverses dans les différents territoires. Bien qu'elles ne soient pas toujours théorisées et revendiquées comme des « partenariats stratégiques, » les alliances mentionnées dans le panorama et au cours des entretiens semi-directifs réalisés illustrent incontestablement cette capacité à tisser du lien dans les ateliers vélo.

### 4.1. Des alliances stratégique à un niveau macro-territorial

Il s'agit d'abord de se fédérer, de se rallier à des réseaux, des fédérations nationales avec lesquelles les ateliers se sentent proches. Un nombre non-négligeable d'ateliers ont une double casquette : Heureux Cyclage et Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Certains ateliers répondants ont

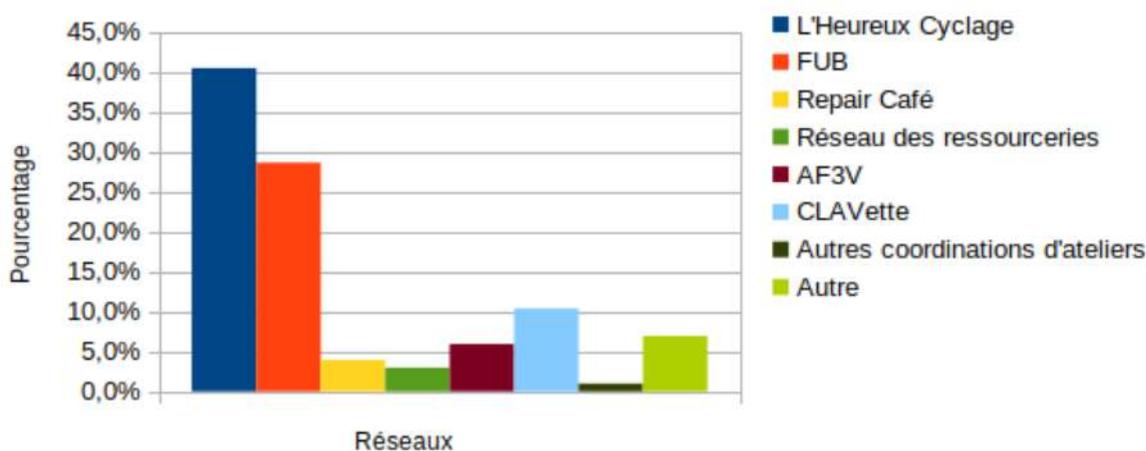
---

<sup>60</sup> *Parcours découverte : qualifier son modèle socio-économique*, (module 2 cycle de webinaire : fiche Repères sur les alliances d'un projet d'intérêt général), Le Rameau, 2020-2021.

encore une triple, voire une quadruple appartenance à des réseaux nationaux, ils sont membres de l'Association Française pour développement des Véloroutes et des Voies Vertes (l'AF3V), le Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR ou encore France Nature Environnement (FNE), etc).

En 2022, votre structure était-elle membre d'autres réseaux nationaux ou de réseaux locaux ?

(plusieurs réponses possibles) - Source : Enquête Panorama 2022



Plusieurs ateliers vélo font le choix de **se regrouper au sein d'une Coordination Locale d'Ateliers Vélo, une « CLAVette »**, sur un territoire donné. « Ces collectifs d'ateliers sont apparus afin de mutualiser leurs moyens : outils mécaniques, pédagogiques, informatiques, ressources (dons de vélos principalement), locaux<sup>61</sup> ». **Les CLAVettes se constituent sur la base d'alliances de positionnement** (plaidoyer, co-construction de projets innovants) **de production/diffusion** (carte grand public pour une métropole, communication commune pour des entreprises d'un territoire) et **de moyens**. Ces regroupements d'ateliers prennent la forme juridique d'une association ou préfèrent parfois la souplesse d'un collectif.

Pour l'ATREPCOL<sup>62</sup> : *Les partenariats se font avec le temps. (...) Dès 2015, ont lieu des premières réunions avec toutes les assos, pour demander des choses (des locaux notamment), pour faire réseau. On ne parle pas encore de CLAVette, cela viendra lors de nos premières rencontres nationales [de L'Heureux Cyclage] à Lyon 2016. Puis Vélocampus et Pignon deviendront rapidement des partenaires du quotidien. »*

61 *Les Coordinations Locales d'Ateliers Vélo. Pourquoi et comment les collectivités peuvent soutenir ces dynamiques sur leur territoire ?* L'Heureux Cyclage, 2023.

62 Entretien semi-directif téléphonique, ATREPCOL : Atelier de réparations collectives de Chantenay (44), automne 2023.

## 4.2. L'écosystème partenarial des ateliers vélo

Au-delà de l'appartenance à une CLAVette, les alliances sont multiples et les partenariats varient d'un atelier à l'autre en fonction du projet associatif et de l'histoire des structures... C'est souvent en AG que tous ces partenariats sont mentionnés, mais également pendant les moments informels, les temps de convivialité. Benjamin Pichot Gacia en parle avec justesse, lorsqu'il décrit les auberges espagnoles au sein de l'atelier vélo bordelais dans lequel il travaille. A ce sujet, il raconte : *« cette pratique [l'auberge espagnole] s'inscrit entièrement dans le projet des ateliers d'autoréparation, il s'agit d'un véritable outil, qui en même temps qu'il nourrit les gens fabrique du lien, permet d'offrir une place à chacun·e, sensibilise aux problèmes environnementaux et sociétaux, valorise la diversité et les échanges autres que marchands. (...) Il n'est pas rare d'entendre les personnes échanger au sujet de coopératives de distribution, d'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), de marchés, de producteurs bio, de permaculture, de brasseur·ses de bière artisanale, de groupements d'achats, d'épiceries et de cantines solidaires, de distributions de colis alimentaires, de jardins collectifs, de « plans » pas chers chez des copain·es boulanger·es ou maraîcher·es... Des liens se créent. Une sortie à vélo à la campagne est un prétexte pour visiter une brasserie artisanale, une adhérente devenue apicultrice, un jardin partagé, une recyclerie, une galerie d'artistes underground, ramasser des noix ou bien de visiter un lieu agroculturel, un de ces lieux où à certaines périodes de l'année des fromager·es et des vigneron·nes mettent à disposition leur chais ou leur étable pour une expo ou un spectacle. Ainsi, on enrichit l'association de rencontres et conversations nouvelles, puis on maintient le contact avec certain·es adhérent·es parti·es vers d'autres aventures.*

Les ateliers, vélo avec qui des entretiens semi-directifs ont été menés, évoquent presque tous avec enthousiasme la question des alliances, du réseau proche. Etu'récup<sup>63</sup> souligne la *« très bonne entente avec cycles et Manivelles, nos 2 assos se partagent la commune de Talence. Nous nous retrouvons entre structures actrices du vélo Réseaux des MAMMA<sup>64</sup> pour des partages réguliers d'infos. Nous avons également relancé les apéros ateliers (hors MAMA). »*

Pour beaucoup, s'allier est une nécessité sur la question des locaux, c'est le cas pour l'AU5V<sup>65</sup>, pour trouver des locaux sur ses antennes au sein des différentes communes de l'Oise, et pour La Fabrique à Biclou avec le Pôle Territorial de Compétence Économique (partenaire historique et crucial). Il y a des alliances de plaidoyer pour l'AU5V par exemple *« avec collectif régional vélo pour aider la région à faire son plan Climat (avec l'ADAV, les boîtes à vélo Hauts de France, et Veloxygène). »*

63 Entretien semi-directif téléphonique, Etu'récup (33), automne 2023.

64 MAMMA = Maisons métropolitaines des mobilités alternatives (Etu'Récup à Pessac, Léon à Vélo à Mérignac, Cycles & Manivelles à Bègles, Vélo-Cité).

65 Entretien semi-directif téléphonique, AU5V (60), automne 2023.

L'entretien avec Recycl'Arte nous a paru intéressant à plusieurs égards, l'association réfléchit à la qualité, à l'éthique et à la réciprocité dans les partenariats qu'elle va nouer avec les structures privées. Elle renonce parfois à certains partenariats. Durant notre échange, nous évoquons la construction et l'évolution de la relation avec certaines entreprises du territoire « *on travaille avec SOKOA auprès de qui au début on récupérait des chaises, et du tissu (...) puis cette entreprise est devenue adhérente en tant qu'entreprise de notre association* ». L'association utilise les partenariats comme outil de transformation sociale.

### 4.3. Les collectivités vues par les ateliers vélo comme des partenaires clefs

Parmi les ateliers vélos interrogés certaines mentionnent dans leurs alliées des services de collectivités territoriales, des technicien·nes avec qui le lien est capital.

En synthèse, dans les entretiens semi directifs, il ressort que les collectivités peuvent être de très bonnes partenaires avec un **appui au lancement via des subventions d'équipement** (« *pour de l'outillage* »)<sup>66</sup>, puis en phase de pérennisation via un soutien financier sur l'ensemble de l'atelier vélo (avec des **subventions de fonctionnement**). Ainsi, les ateliers vont pouvoir pratiquer des tarifs peu chers, « *les subventions permettent de ne pas faire reposer tout les frais de fonctionnement des activités sur les adhérent·es*<sup>67</sup> ». Les collectivités territoriales peuvent également être de précieux **relais de communication** sur les actions des ateliers vélo (auprès des habitant·es et des élu·es), elles peuvent aussi créer ou du moins de « *faciliter les liens entre les ateliers vélo et les bailleurs sociaux*<sup>68</sup> ». De plus, en faisant la promotion du vélo, en ayant de politiques de mobilité ambitieuses, elles font connaître les ateliers vélo. En outre, certaines mairies ou intercommunalité ont des **services d'appui à la vie associative** qui mettent en relation les associations entre-elles, qui prêtent des salles, qui connaissent et animent la vie associative, et qui accompagnent les associations sur les fonctions supports (en proposant des formations à la comptabilité/gestion, en faisant suivre les appels à projet<sup>69</sup>)

Enfin, à propos du dialogue territorial, les ateliers interrogés évoquent une communication réussie (avec des structures publiques) si celle-ci se déploie sur la base d'allers/retours réguliers en privilégiant les visites de terrain, la réactivité sans s'encombrer de procédures trop lourdes<sup>70</sup>. Pour eux, il est important de comprendre ce que l'association essaie de faire au quotidien...

66 Entretien semi-directif téléphonique, Repair café-vélo de Vif (38), automne 2023.

67 Entretien semi-directif téléphonique, Etu'récup (33), automne 2023.

68 Entretien semi-directif, passation par courriel, Roulons à vélo (84), automne 2023.

69 Entretien semi-directif téléphonique, Mélocycles (94), automne 2023.

70 Entretien semi-directif téléphonique, Tulle à vélo (19), automne 2023.

Enfin, et c'est un des points cruciaux, **les collectivités territoriales peuvent même être des alliées de premier rang sur la question de la mise à disposition de locaux pour les ateliers vélo.**

Benjamin Pichot Garcia s'interroge dans *L'Atelier des Miracles* : « *De la même manière je me demande si les manques de locaux pérennes ne renforcent pas la précarité et le sentiment d'illégitimité des associations et des classes populaires. Si l'on voulait démolir une église, un château, une porte de la ville, on entendrait rapidement des personnes protester non ? Pourquoi dans un cas et pas dans l'autre ? Quelle mémoire avons-nous besoin de défendre ?*<sup>71</sup> » Ce besoin en locaux mis à disposition ou en location (à tarif modéré) et qui ne soient pas « *vétustes et précaires* », qui correspondent aux nécessités de l'activité (avec suffisamment de « *place pour stocker la matériel et les vélos* » et « *accessibles* » est capital. Ces requêtes ressortent de l'ensemble des entretiens semi-directifs et les locaux constituent le premier sujet de préoccupation des ateliers dans les champs libres du panorama annuel que l'Heureux Cyclage adresse aux ateliers vélo ! Nous y reviendrons plus loin.

---

71 *L'atelier des miracles*, Benjamin Pichot Garcia, op cit.

## 5. VERS DES ATELIERS ET DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES PLUS PÉRENNES : QUELQUES PISTES ?

### 5.1. Du point de vue des ateliers vélo

#### a) le modèle socio-économique des associations : une démarche collective

Découvrir ce qu'est un modèle socio-économique, réfléchir aux leviers disponibles nous semble être un exercice d'éducation populaire qu'il convient de déployer à plusieurs dans les ateliers vélo. Cette démarche est à reproduire régulièrement (lors d'une élaboration ou d'une révision de projet associatif, ou d'un changement de contexte dans l'écosystème de l'atelier) en collectif !

Cette note recense dans la partie « Ressources » : des fiches pratiques, de courts articles et les webinaires du Rameau, du CR DLAE. Tous ces outils en libre accès peuvent permettre d'animer des temps collectifs dans les associations pour s'approprier les notions clés et penser le modèle socio-économique de l'organisation.

Il est également possible pour les ateliers vélo employeurs et ayant besoin d'un accompagnement extérieur de solliciter un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) sur la question du modèle socio-économique de l'association. Dans ce cas là, il convient de se rapprocher de la structure territoriale qui porte le DLA dans son département<sup>72</sup>.

#### b) à penser à plusieurs ateliers

Lieu de partage de réflexion par excellence, de prise de recul (du fait de l'échange entre pairs), les CLAVettes (Coordinations Locales d'Ateliers Vélo sur un même territoire) nous paraissent être des espaces/lieux ad hoc pour discuter de modèles socio-économiques à plusieurs<sup>73</sup>. Les ateliers qui sont rattachés à une CLAVette peuvent apprivoiser les différents leviers, s'interroger ensemble, partager des bonnes pratiques<sup>74</sup>.

Il nous semble intéressant de mentionner que les CLAVettes peuvent permettre de mutualiser des moyens (des pratiques existent déjà sur certaines CLAVettes). C'est notamment le cas sur le volet richesses humaines avec la mutualisation par exemple de poste salarié, d'agrément de service civique, de stagiaire, mais également de formations bénévoles. Les CLAVettes peuvent porter aussi des alliances de plaidoyer notamment sur la question des locaux.

72 <https://www.info-dla.fr/le-reseau-ressource-dla/>

73 Certes, cette piste ne concerne pas tous les ateliers vélo.

74 Un DLA collectif pourrait même être pensé à ce type d'échelle, si besoin

### c) Et qu'il est important de rendre visible

Une fois que le projet est pensé et partagé en interne, il convient de le diffuser au sein de ses membres adhérent-es, de le rendre visible physiquement au sein des ateliers (comme les affiches de roulements à billes). Et cela est valable pour l'ensemble des volets évoqués dans cette note !

Des pratiques sont déjà en cours dans les ateliers qui affichent les grandes masses de leur compte de résultat, des textes explicatifs sur le prix libre, le rôle de l'adhésion. Nous pensons que les richesses humaines et les alliances stratégiques sont aussi cruciales que les ressources financières, qu'elles méritent donc la même publicisation !

Il est également intéressant de partager cette matière auprès de son écosystème partenarial. Alors que les statuts, les comptes sont régulièrement demandés par les collectivités, pourquoi ne pas joindre en plus un schéma ou une petite note qui présente les bases de son modèle socio-économique en supplément ? Enfin, une dernière piqûre de rappel, il nous paraît capital de toujours joindre le projet associatif de l'association ou du collectif, au modèle socio-économique qui reste un moyen au service de celui-ci !

## 5.2. Du point de vue des collectivités territoriales

### a) Des locaux pour les ateliers vélo

La synthèse par service de l'étude ADEME de 2021 rejoint en tout point les demandes issues des entretiens semi-directifs et du panorama en soulignant que : « *le développement des ateliers vélos [est] à accompagner en aidant à l'identification de locaux suffisamment dimensionnés.* <sup>75</sup> ». On retrouvait déjà ce même son de cloche dans la partie « Synthèse et recommandations » de l'*Étude d'évaluation sur les services vélos : Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos*<sup>76</sup>. Celle-ci sondait en 2017 le point de vue des personnes qui fréquentaient les ateliers. Il en ressortait que : « *Les niveaux de satisfaction vis-à-vis du service sont encourageants, bien que les répondants souhaitent des locaux plus grands et une meilleure proximité des ateliers.* » Plus loin dans la synthèse : « *Plus d'un tiers des répondants considèrent que les surfaces actuelles sont peu ou pas du tout satisfaisantes.* ».

Quelques années plus tard, le constat est sans appel, la question des locaux précarise toujours grandement les ateliers vélo. Or, sur ce plan là, les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle d'allier (certaines travaillent déjà main dans la main, avec des ateliers vélo sur ce sujet) en mettant à disposition des locaux ou en les proposant à faible tarif. Sur ce point là, nous aimerions souligner que les **misés à disposition de locaux vacants créent des**

<sup>75</sup> *Actualisation de l'étude d'évaluation des services vélos*, ADEME et INDDIGO, op cit. (page 12)

<sup>76</sup> *Étude d'évaluation sur les services vélos : Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos*, ADEME et INDDIGO, op cit.

**externalités positives** qui ne sont pas assez mises en avant selon nous : lien social entre voisin·es, animation de la vie locale dans les pieds d'immeubles, lieu intergénérationnel. Cette création de valeur sociale est une retombée peu quantifiée et peu quantifiable ; elle est citée dans plusieurs entretiens semi-directifs d'ateliers.

**b) Des contractualisations qui sécurisent la créativité associative dans les ateliers vélo : repenser la place de la subvention**

Sans grand étonnement, nous pensons que les Conventions Pluri-annuelles d'Objectifs (CPO) sur le fonctionnement général plutôt que sur de nouveaux projets sécurisent les associations. Cette contractualisation permet aux associations de proposer des réponses originales, en lien direct avec leur projet associatif, mais aussi leur territoire et les besoins de terrain qu'elles connaissent bien. De plus, pour les associations employeuses, cela permet d'asseoir des projections financières, et donc d'avoir des recrutements de qualité sur des longues périodes, de former correctement les équipes plutôt que d'avoir recours à des courts contrats, avec des présences hachées, et un turn-over important.

Nous entendons cependant que l'air du temps soit depuis quelques années propice aux appels à projet. Selon nous, ceux là doivent être pensés et rédigés pour permettre un cadre de réponse respectueux de la créativité associative pour ne pas s'apparenter à de la commande publique.

**c) Un dialogue de qualité entre association et collectivités**

Un certain nombre d'ateliers, comme nous l'avons évoqué plus haut, apprécient les échanges réguliers avec les collectivités qu'ils côtoient (et décrivent des relations entre associations et pouvoirs publics de qualité) ; pour d'autres, le dialogue territorial, s'il est théoriquement important, est vécu comme difficile. Nous n'avons pas prétention à dicter ce que devrait être un dialogue territorial de qualité. Pourtant, deux éléments nous paraissent suffisamment importants pour être mentionnés ici :

- Les collectifs et associations ont besoin de temps (comme les collectivités), pour rendre un avis sur un projet, pour échanger en interne sur une sollicitation, sur une démarche multi-structure. La question des temporalités collectives induites par les gouvernance partagées<sup>77</sup> est à prendre en compte pour ne pas créer de frustrations d'un côté comme de l'autre.

---

<sup>77</sup> Beaucoup d'ateliers vélo (pas tous) indiquent fonctionner en gouvernance partagée, en autogestion, certes pas tous. Pour ceux qui le vivent, ces choix organisationnels demandent beaucoup de temps et de méthodes, indispensables pour partager de l'information et permettre une prise de décision en connaissance de cause.

- dans une période où la concertation est devenue le maître mot de l'action publique, elle est présente dans tous les appels à projet, dans toutes les démarches publiques. Selon nous, il convient d'être dans la prudence et très au clair sur le degré de participation attendue. Aussi, « les échelles de la participation » méritent d'être clairement définies pour faire apparaître « le palier de participation<sup>78</sup> » dans lequel le cadre de participation se situe. Aussi lorsque la puissance publique souhaite associer un atelier vélo dans un comité de suivi, un comité de pilotage vélo ou réemploi, ou sur une démarche participative multi-partenariale, il convient de se demander si c'est pour de l'information a posteriori ? De la consultation ? Du partenariat ? Ou bien est-ce pour de la délégation de pouvoir ou encore du contrôle citoyen<sup>79</sup> ?

### 5.3. Du point de vue du réseau

#### a) Conforter les données sur les modèles socio-économiques des ateliers vélo

Comme nous l'avons évoqué au début de ce travail, les matériaux pré-existants et ceux produits en 2023 sont lacunaires, parfois pas assez représentatifs et/ou difficilement extrapolables<sup>80</sup>. Il nous paraît important pertinent de conforter les données sur les modèles socio-économiques des ateliers vélo.

Un « étude de trajectoire » pourrait s'avérer précieuse afin de consolider et enrichir le panorama annuel des ateliers vélo avec des typologies d'ateliers différentes. Cette étude sur plusieurs années (5 ans) pourrait inclure des types de groupes pressentis, tels que :

- un groupe d'ateliers vélo sans locaux fixes avec un budget (hors CVN) modeste/très modeste (qui ne fonctionne qu'en atelier mobile),
- une cohorte d'ateliers vélo avec un local fixe ne fonctionnant qu'avec du bénévolat et affirmant ce principe comme crucial, avec un budget de plus grande taille et une certaine amplitude horaire,
- un groupe d'ateliers vélo avec un recours au salariat important et un mode de financements par subvention (notamment issus de financements Politique de la Ville),
- un lot d'ateliers fonctionnant avec très peu de bénévolat,

---

78 *A ladder of citizen participation*, Sherry Arnstein, Journal of the American Institute of Planners, vol. 35, no 4, 1969, p. 216-224

79 Nous nous référons à des traductions françaises des travaux de la sociologue Sherry Arnstein, quant aux paliers de participation qu'elle mobilise.

80 Lorsque ces données ne paraissaient pas suffisamment fiables, elles n'ont pas été mobilisées. Elles mériteraient d'être confortées par de meilleurs échantillons pour des futures études et peut-être des méthodes d'administration plus contraignantes. De plus, en ce qui concerne le panorama des ateliers vélo, l'extrapolation du panorama dépend trop fortement du panel de répondants sur l'année en question. Enfin, l'auto-administration des questionnaires du panorama pose question quant à la fiabilité des réponses récoltées, notamment pour la partie financière (qui vient en fin de questionnaire).

- un ensemble d'association pour lesquelles l'activité vélo ne serait pas l'activité unique (profil ressourcerie, maison du vélo multi services). Cette cohorte pourrait prévoir un panel composé pour moitié de projets en territoires peu denses.

**b) accompagner les ateliers vélo à consolider leurs modèles socio-économiques**

L'Heureux Cyclage a une compétence en ingénierie de formation. Le réseau propose chaque année un catalogue de formation. Il pourrait être intéressant d'envisager de compléter une formation existante avec un module pour apprivoiser et opérationnaliser les composantes des modèles socio-économiques appliqués aux ateliers vélo.

Enfin, une autre piste permettant de consolider les modèles socio-économiques des ateliers vélo est présente dans le projet associatif 2022/2027 . Il s'agit de l'objectif opérationnel qui consiste à « réfléchir à une solution de tontine interne au réseau ou toute autre solution permettant la solidarité financière ».

**c) réfléchir à une stratégie sur la question des locaux des ateliers vélo**

Le réseau soutient déjà de manière ponctuelle ses membres et à la demande rédige un courrier lors d'expulsion notamment, etc... La question des locaux étant si cruciale pour ses membres, le réseau pourrait envisager d'élaborer un plaidoyer spécifique sur cette question. Il pourrait s'avérer pertinent d'aller solliciter d'autres têtes de réseaux pour recueillir du retour d'expériences sur les besoins en locaux d'associations autres que les ateliers vélo ; et cela afin de voir quelle posture est adoptée par les têtes de réseaux, ont-elles des pistes à partager, des initiatives seraient-elles transposables ?

## 6. CONCLUSION

Les ateliers vélos ont pignon sur rue, sont bien identifiés par le grand public mais également par l'État, les collectivités territoriales et autres structures nationales dans le champ des mobilités et du réemploi le fait qu'ils aient dépassé la barre des 500<sup>81</sup> projets atteste de cette tendance de société.

En mêlant approches qualitative et quantitative, cette note aura permis de rendre compte des spécificités des ateliers vélo, de leurs forces, les points de tension, sous l'angle de leurs particularités socio-économiques. Les **richesses humaines** variées dans les ateliers vélo, l'**hybridation des ressources financières** et les **coopérations stratégiques** qui sous-tendent les ateliers sont riches et complexes. Nous avons vu comment les ateliers vélo combinaient au quotidien des logiques réciprocales, redistributives et marchandes.

Nous rejoignons les conclusions du rapport de l'ADEME de 2017 sur les ateliers vélo : « *il semble essentiel pour les collectivités de continuer à soutenir les ateliers d'autoréparation de vélos sur leur territoire.*<sup>82</sup> ». Aux vues des enjeux auxquels sont confrontés les ateliers vélo, le potentiel et les retombées de leurs actions, la pérennité et l'essaimage des ateliers vélo est cruciale sur les territoires. S'il convient de rappeler ici que les projets associatifs guident les ateliers vélo (en formalisant une vision, des valeurs, et les missions de chaque structure), la pérennité et l'essaimage passent entre autres, par des modèles socio-économiques plus robustes. Aussi, cette note s'est achevée sur quelques pistes de réflexion pour mieux connaître et consolider des modèles socio-économiques des ateliers vélo.

Enfin, le réseaux des ateliers vélo tient à remercier Benjamin Pichot Garcia pour la qualité de ces analyses dans l'Atelier des Miracles. L'Heureux Cyclage remercie également les partenaires financiers qui ont soutenu le travail autour de cette note, mais aussi tous les ateliers qui se sont rendus disponibles<sup>83</sup> pour les entretiens semi-directifs, ainsi que les groupes de travail Pneu, Valve, et Panorama pour les réflexions, la matière produite, et l'accès aux données.

---

81 Carte interactive de l'Heureux Cyclage : <https://www.heureux-cyclage.org/les-ateliers-en-france.html>

82 *Étude d'évaluation sur les services vélos : Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos*, ADEME et INDDIGO, op cit (p.33).

83 Et toutes les personnes qui se sont proposées pour échanger sur le sujet.

## 7. RESSOURCES

### \* Sur les modèles socio-économiques :

- [Les modèles socio-économiques des associations : diversité des approches](#), Mathilde Renault-Tinacci, INJEP, 2021.
- [Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles](#), Sous la direction de Mathilde Renault-Tinacci, La Documentation Française, 2021, chapitres 3 et 6.
- [Webinaire « Les modèles socio-économiques associatifs, vecteurs d'innovation sociétale et démocratique »](#), Institut français du Monde associatif, 2023.
- [Modèle économique : s'adapter sans perdre son âme](#), Emmanuelle Maudet, France Active, Revue Association Mode d'Emploi, numéro 198, avril 2018.
- [Fiche repère : modèles socio-économiques d'intérêt général](#), Le Rameau, Octobre 2020.
- [Fiche repère : Qu'est-ce qu'un modèle socio-économique associatif ?](#), CRDLA Environnement, décembre 2019.
- [Richesses humaines des pierres précieuses](#), Juris association, avril 2018, p. 17-34.
- [Je construis utile](#), CR DLA Financement, 2021.
- [Modèles socio-économiques d'intérêt général : centre de ressources](#) (site internet), ADASI et Le Rameau.
- [Parcours découverte : qualifier son modèle socio-économique](#), (cycle de webinaire), Le Rameau, 2020-2021.

### \* Sur les ateliers vélos :

- [Actualisation de l'étude d'évaluation des services vélos](#), ADEME et INDDIGO, 2021.
- [Étude d'évaluation sur les services vélos : Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos](#), ADEME et INDDIGO, 2017.
- [Les Coordinations Locales d'Ateliers Vélo. Pourquoi et comment les collectivités peuvent soutenir ces dynamiques sur leur territoire ?](#), L'Heureux Cyclage, 2023.
- [Les grands types d'ateliers](#) (article collaboratif), Wiklou de l'Heureux Cyclage, 2021.

- [L'atelier des miracles](#), Benjamin Pichot Garcia, Les trois canards, 2023.
- [Panorama des ateliers vélos](#) (plateforme de données), l'Heureux Cyclage.
- Panorama 2023 du salariat dans les ateliers vélos participatifs du réseau de l'Heureux Cyclage.

**\* Autre :**

- [A ladder of citizen participation](#), Sherry Arnstein, Journal of the American Institute of Planners, vol. 35, numéro 4, 1969, p. 216-224.
- [Étude préalable à la mise en place de la filière REP Articles de Sport et de Loisirs](#), ADEME 2020.